



# Rapport d'activité de l'AFCDP pour l'exercice 2011

# Le mot du Président

# Chers Membres,



La présentation du rapport annuel de notre association, à l'occasion de son assemblée générale, est toujours un exercice délicat et au final bénéfique, en ce qu'il suppose nous transporter dans le passé alors que nos actions sont tournées vers le futur.

C'est aussi un moment privilégié pour partager ensemble le chemin parcouru et celui-ci est gratifiant.

Notre association a assis sa légitimité à l'égard de la puissance publique dont nous sommes devenus les interlocuteurs incontournables pour toute question relative au métier de Correspondant Informatique et Libertés.

Notamment, nous avons maintenu le climat d'échanges confiants et fructueux avec la nouvelle présidente de la CNIL Isabelle Falque-Pierrotin que nous avions avec Alex Türk, le « père » du CIL.

Cette position n'est cependant pas définitivement acquise. Elle suppose une adaptation permanente de notre organisation et de nos modes de fonctionnement.

L'AFCDP doit rester à la fois un lieu où les professionnels de la protection de la vie privée peuvent :

- échanger en toute convivialité sur leurs pratiques professionnelles ;
- identifier et partager de bonnes pratiques ;
- contribuer à l'adoption de règles pertinentes et applicables par les différents législateurs, tant nationaux qu'européens ou internationaux.

La création de CEDPO – à laquelle nous avons pleinement pris part - marque à cet égard une évolution essentielle.

Par ailleurs nous soutenons avec force nos groupes de réflexion, qu'ils soient thématiques ou régionaux, car ils sont le socle de notre association.

Ce rapport annuel est l'occasion de remercier chaleureusement les Membres qui, bénévolement, consacrent de leur temps pour animer ces espaces d'échange, et les organismes qui accueillent nos groupes de travail.

Je remercie aussi les membres du Conseil d'administration, qui vous représentent, pour leur implication et leur dévouement.

# **Paul-Olivier GIBERT**

Président de l'AFCDP

# **Sommaire**

Le mot du President	2
2011 en résumé et en quelques chiffres	5
Toujours plus d'adhérents	5
Qui sont les Membre de l'AFCDP ?	5
Bénéfices Membres	6
La Presse parle de l'AFCDP	6
Les Membres AFCDP ont pris la parole	7
Contexte général de l'année 2011	8
Les temps forts AFCDP pour l'année 2011	10
Les groupes de travail AFCDP	13
Groupes Thématiques	13
Mission et rôle du Mission	13
Formation	13
Cybersurveillance	13
Charte du CIL	13
Référentiels et Labels	14
Contrôle sur place de la CNIL	14
CIL et IRP	14
Bilan annuel du CIL	14
Données Clients et Prospects	14
Flux Transfrontières	14
Localisation et Libertés	15
Données de santé	15
Données de santé environnement Assurances	15
Assurances, Mutuelles et Caisses de retraites	15
Ressources Humaines	15

	Notification des violations aux traitements de données personnelles	15
	Réutilisation de données publiques	16
	Conformité des réseaux sociaux d'entreprise	16
	Révision de l'Autorisation Unique n° 001 (SIG et Cadastre)	16
G	roupes Régionaux	16
	Aquitaine	16
	Nord	16
	Est	16
	Lyon +	17
	Provence Côte d'Azur	17
	Toulouse	17
	Grand Ouest	17
AGC	DRA AFCDP : le réseau social des Membres	17
La ri	chesse de l'AFCDP : ses Membres	18
D	ynamisme en Régions	18
Les	partenaires et interlocuteurs de l'AFCDP	19
Ray	onnement international de l'AFCDP	20
L'AF	CDP, membre co-fondateur de CEDPO	20
Rap	port financier	21
L'AF	CDP se présente	21
Н	istorique de l'AFCDP	22
V	os Administrateurs	<b>2</b> 3
Reid	pindre l'AFCDP	24

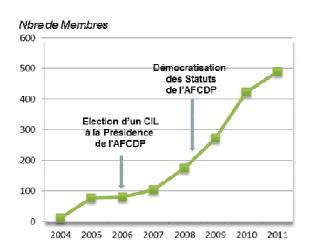
# 2011 en résumé et en quelques chiffres

# Toujours plus d'adhérents

Au début de l'exercice 2010 nous comptions 272 membres, 472 individus dont 117 CIL.

Au début de l'exercice 2011 nous comptions 423 Membres, soit 779 individus dont 182 CIL.

À la clôture de l'exercice 2011, l'AFCDP rassemblait 490 Membres, soit 1 099 individus dont 235 CIL.



En 2011 a été créé une nouvelle catégorie d'adhésion, l'adhésion « Groupe », qui permet à un organisme de se faire représenter par quinze collaborateurs (ces personnes peuvent appartenir à des personnes morales distinctes faisant partie d'un seul et même groupe).

Le tout premier membre « Groupe » est la société Technip, qui a rejoint l'AFCDP courant 2011. Depuis, elle a été rejointe par cinq autres entités au sein desquelles la prise en compte de la thématique « Informatique et Libertés » est partagée de façon très transverse.

Parmi les adhésions de Membres Personnes Morales durant l'exercice 2011, on peut citer: Olympique de Marseille, Ville de Lyon, Conseil Général de la Gironde, Conseil Général de l'Ille et Vilaine, Conseil Général du Val d'Oise, Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, CHU de Toulouse, MIPIH, Hôpital

Saint-Joseph (Marseille), CHU de Nice, CHU de Bordeaux, Ubifrance, Robert Half International, GE Energy Products, Hominis, Pronesys, Advens, Ater, Caisse d'Epargne Bourgogne France-Comté, Natixis, Legal Suite, SMACL, Laboratoires Genevrier, ADSN (Notaires), Cabinet Lawint, CARIF-OREF (La Réunion), FNAC, Edenred, Cabinet Verdun-Verniole, ADSEAV, Resmed, Alcatel-Lucent, Communauté Urbaine de Bordeaux, Promod, UDIMETAL, Agence de l'eau Adour Garonne, TNS Sofres, CNRS, Arkea (Crédit Mutuel), Centre Hospitalier d'Avignon, Ordre des avocats du barreau de Lyon, Jurisexpert, Mairie de Villeneuve d'Ascq, CHU Mantes la Jolie, LISI Medical (Stryker), INSERM (UMR707), SAGE, Oppida, Euronext, Intrum Justitia, GRITA, IRCEM Gestion, SOGETI High Tech, Fondation d'Apprentis d'Auteuil, SACEM, Région Midi-Pyrénées, SADE, CH Bretagne Sud, Courtois Lebel, Latham & Watkins, ITEC Services, PDGB, REUNICA, IFPEN.

Il convient de saluer tout spécialement les Membres Personnes Physiques qui ont incité leur organisme à adhérer en qualité de membre Personne Morale (par « transformation » de leur adhésion Personne Physique): Philippe Blanchard pour Samse, Pierre Fourmont pour Esso France, Christian Pardieu pour General Electric, Paul Franquart pour le Grand Port Maritime de Marseille, Franck Thicot pour Cargill France, Vénaïg Villars pour Darva, Marine de la Clergerie pour LDLC.com, Henri Delahaie pour HDC, Catherine Duval pour Devoteam, Marie-Blanche Niel-Gilly pour Pages Jaunes Groupe, Barbara Bayart pour Redcats (La Redoute), Didier Henner pour la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Alsace.

# Qui sont les Membre de l'AFCDP?

À la clôture de l'exercice 2011, les adhérents se répartissaient ainsi :

1 Membre Groupe 319 Membres Personne Morale 170 Membres Personne Physique 264 Membres basés en lle de France 226 Membres basés en Régions

628 hommes 471 femmes Les fonctions représentées par les adhérents montrent que la thématique « Informatique et Libertés » est éminemment transverse : CIL, RSSI, DSI, Juriste d'entreprise, Avocat, Consultant, Responsable qualité, Documentaliste, Directeur juridique, Étudiant, Chercheur, Ingénieur sécurité des SI, Auditeur au contrôle interne, Assistant DRH, Responsable PCA, Directeur marketing, Expert Risques, Responsable Contrôle de gestion, Chef de projet, etc.

# **Bénéfices Membres**

Durant l'exercice 2011, un Membre AFCDP a pu...

- recevoir onze éditions de la lettre de veille « L'Actualité des données personnelles » ;
- participer à l'Université AFCDP 2011 des Correspondants Informatique et Libertés, le 28 janvier 2011 chez CNP Assurances;
- suivre la conférence *Quel rôle pour le CIL au sein du secteur Santé* ? organisée le 7 avril 2011, en l'hôpital Saint-Antoine (Paris), avec notamment la participation de Monsieur Éric GROSPEILLER, Fonctionnaire chargé de la Sécurité des Systèmes d'Information pour les ministères chargés des affaires sociales ;
- bénéficier de la conférence AFCDP sur les contrôles de la CNIL le 17 octobre 2011, chez Ubifrance, avec le témoignage de quatre CIL dont les organismes ont fait l'objet de contrôles sur place ;
- prendre part à de multiples réunions des groupes thématiques ;
- participer à de multiples réunions des groupes régionaux ;
- prendre connaissance de onze signalisations de postes ou de stages relatifs à la protection des données personnelles ;
- bénéficier de plusieurs livrables de qualité (dont une FAQ sur la Géolocalisation, une réflexion très poussée sur les responsabilités en cas de co-traitements).

Les adhérents ont également bénéficié d'avantages liés à leur qualité de Membres : invitation aux Assises de la sécurité (Monaco), tarifs privilégiés à des manifestations tels que les GS Days et à des revues professionnelles, invitation à des soirées du Cercle de la sécurité, etc.

# La Presse parle de l'AFCDP

L'Association a diffusé trois communiqués de presse en 2011 (contre un en 2008, cinq en 2009 et trois en 2010) :

- Le nouveau texte européen doit renforcer les délégués à la protection des données ! , 26 mai 2011
- Le rôle du CIL est essentiel pour la défense des droits et libertés à l'heure numérique, 12 avril 2011
- Très forte croissance de l'association des CIL, 3 avril 2011

L'AFCDP a été cité une quarantaine de fois par la Presse (off et on-line) durant l'année 2011 (contre 18 fois en 2008, 26 fois en 2009 et 47 fois en 2010).

Voici une sélection de ces articles :

- Une direction a tout à perdre à surveiller un salarié soupçonné d'un comportement déviant sans l'en informer, Miroir Social, janvier 2011
- RSSI et CIL: amis ou ennemis? Security Vibes, Jérôme Saiz, janvier 2011,
- Le Correspondant Informatique et Libertés : Mutualiser pour optimiser, Interview de Vincent Régnault, DISH, février 2011
- Je sais où tu es! ...ou les secrets de la géolocalisation, par Emmanuelle Lamandé, Global Security Mag, février 2011
- Comment sensibiliser collègues et dirigeants à la Loi Informatique et Libertés ?, par Emmanuelle Lamandé, Global Security Mag, février 2011
- Protéger ses données en les rendant anonymes, par Stéphane Bellec, 01
  Informatique, février 2011
- Le Correspondant Informatique et Libertés expliqué à votre DG, par Christine Peressini, 01 Informatique, mars 2011
- Les Correspondants Informatique et Libertés face aux réseaux sociaux d'entreprise, par Olivier Roberget, Collaboratif Info, mars 2011,
- AFCDP: Très forte croissance de l'association des CIL, par Didier Frochot, Les Info-Stratèges, avril 2011



 Les associations européennes de protection des données favorables à un renforcement des CIL, Site Web de la CNIL (page d'accueil), juin 2011

#### Signalons également :

- un superbe dossier de 22 pages publié en juin 2011 dans la revue « Juriste d'entreprise Magazine », qui a consacré son n° 9 à la protection des données personnelles (avec une interview exclusive de M. Alex TÜRK) dans le cadre du partenariat entre l'AFJE (Association Française des Juristes d'Entreprise) et l'AFCDP;
- le chapitre *Mythes et Légendes du CIL* qui figure dans l'ouvrage collectif Mythes et Légendes des NTIC compilé par l'Association Forum Atena.

# Les Membres AFCDP ont pris la parole

Les Administrateurs et Membres de l'AFCDP sont très régulièrement sollicités afin de prendre la parole au nom de l'association, ce qui participe de la visibilité de l'AFCDP et de son rayonnement. Voici quelques interventions notables de l'année 2011:

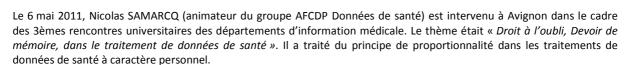
Le 10 mars 2011 le Barreau de Lille organisait une rencontre à Euralille sur le thème « Sécurité, neutralité et droits de propriété dans l'économie numérique » avec l'intervention de Martine RICOUART-MAILLET, Trésorière de l'AFCDP.

Le 23 mars Claire LEVALLOIS-BARTH, Secrétaire générale de l'AFCDP, est intervenue durant la conférence « Vie privée et Réseaux sociaux en ligne : Nouveaux comportements, nouvelles régulations » qui se déroulait à Sceaux.

Le 31 mars 2011 Paul-Olivier GIBERT, Président de l'AFCDP a remis les distinctions aux diplômés de la troisième promotion des diplômés du Mastère Spécialisé « Informatique et Libertés » de l'ISEP, en présence de M. Philippe BOUCHER qui a fait une allocution qui marquera la mémoire des nombreux CIL présents (Monsieur Boucher avait signé en 1974 l'article paru dans le Monde « Safari ou la chasse aux Français »).

Le 8 avril 2011, pour les 5 ans du CIL qui s'est déroulé au Palais du Luxembourg, le Président de l'AFCDP, Paul-Olivier GIBERT, a participé à une table ronde sur le thème de la Régulation et de l'innovation.

Le 5 mai 2011, trois Membres de l'AFCDP ont pris la parole lors du Forum de la Gouvernance de l'information qui a eu lieu à l'IBM Forum Paris: Patrick LABEYRIE (CIL d'IBM), Bernard FORAY (CIL et DSSI de Casino Technology) et Dominique CHAUMET (CIL de la RATP).



Le 10 mai 2011 le Président de l'AFCDP, Paul-Olivier GIBERT, a participé à la table ronde de la plénière des GSDays.

Le 9 juin 2011, dans le cadre de la Rencontre des Réseaux Sociaux, Bruno RASLE, Délégué général de l'AFCDP, est intervenu sur le thème de la conformité Informatique et Libertés des RSE (réseaux sociaux d'entreprise).

Le 6 septembre 2011 Bruno RASLE, Délégué général de l'AFCDP, est intervenu avec Maître Olivier ITEANU (Membre AFCDP) lors d'une manifestation de l'AFDEL sur le thème « *Tracking marketing, état du droit et actualité »*.

Le 21 septembre 2011 Paul-Olivier GIBERT, Président de l'AFCDP, est intervenu lors du Forum annuel ADEFI Anti-Délinquance Financière sur le thème « Développement du portefeuille client, conformité avec les dispositifs de lutte antiblanchiment et exigences CNIL : Mission impossible ? Quel accompagnement de la Direction Commerciale pour garantir la protection des données personnelles ? »

8

Le 11 octobre 2011 Bruno RASLE, Délégué général de l'AFCDP, est intervenu à Toulouse, dans le cadre de la journée RSSI organisée par le CLUSIR - Midi-Pyrénées, sur le thème « Synergie CIL et RSSI dans le cadre de la notification des violations aux traitements de données à caractère personnel »

Le 19 octobre 2011, Martine RICOUART-MAILLET (CIL, Administrateur de l'AFCDP, Avocat associé, BRM Avocats) a pris part à l'intervention « Mise en conformité Informatique et Libertés : Quels enjeux ? (la gestion de vos données clients/prospects en toute légalité) » dans le cadre du salon VAD e-Commerce qui se tenait à Lille.

Le 4 novembre 2011 le Vice-président d'honneur de l'AFCDP, Arnaud BEILLEIL est intervenu à l'École Nationale de la Magistrature dans le cadre de la formation continue des Magistrats sur le thème : « Les traces informatiques et la mémoire numérique (solution d'archivage, gestion du droit à l'oubli) ».

Le 24 novembre 2011, M. Christian PARDIEU, CIL de GE et membre AFCDP, est intervenu à Londres dans le cadre d'une conférence dédiée à la Privacy sur le thème « *New Challenges for Data Protection Officers* ».

# Contexte général de l'année 2011

#### JANVIER

Modification de l'AU n°004 (alertes professionnelles)

Signature d'un protocole de coopération entre la CNIL et la DGCCRF dans le cadre de leurs contrôles respectifs

#### FÉVRIER

Contrôles : La CNIL reçoit l'aide de la DGCCRF

Un Maire condamné pour collecte illicite de données et détournement de finalité.

Israël jugé « pays adéquat »

MARS

Nouvelle dispense relative à la sous-traitance en France de la gestion de données issues et à destination de l'étranger

#### AVRIL

Les CIL sont invités au Sénat pour fêter leur 5 ème anniversaire

Parution du livre de M. Alex Türk, La vie privée en péril

La CNIL sanctionne Google à hauteur de 100 000 €

Mise en demeure : le « risque d'image » s'accroît

La CNIL peut désormais décider de la publicité des mises en demeure

Certaines dispositions de loi sur le Défenseur des droits, adoptée le 15 mars, modifie la loi Informatique et Libertés.

La CNIL adapte son organisation : son président ne pourra plus être un élu

Biométrie: Une nouvelle Autorisation Unique (AU 27)

MAI

Publication du programme de contrôle annuel de la CNIL

g

La CNIL et l'ANSP (Agence nationale des services à la personne) signent une convention relative au respect de la loi "Informatique et Libertés"

Les Grosses Têtes de RTL reçoivent M. Alex Türk

Cookie: Les nouvelles règles entrent en application en Angleterre

JUIN

Une nouvelle formation contentieuse de la CNIL est élue

La CNIL adopte l'autorisation unique AU-028 pour le traitement des « informations préoccupantes » dans le cadre de la protection à l'enfance

Le prestataire retenu par l'HADOPI aurait été victime d'une « Data Breach » et fait l'objet d'un contrôle de la CNIL.

La CNIL contrôle et met en demeure plusieurs établissements scolaires, suites à des plaintes d'associations de parents d'élèves et d'enseignants (élèves sous surveillance permanente)

Violations au traitement de données personnelles chez Sony

#### JUILLET-AOUT

La CNIL modifie son AU 003 concernant les traitements mis en œuvre par des organismes financiers au titre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Le Parlement européen « salue la possibilité de rendre obligatoire la désignation de délégués à la protection des données internes aux organisations ».

L'autorité de contrôle italienne, la Garante Per la Protezione Dei Dati Personali a déjà infligé un total de quatre millions d'euros, soit autant que pour toute l'année 2010

Le Paquet Télécoms est transposé dans le droit français

#### SEPTEMBRE

Démission annoncée du Président de la CNIL Elle sera effective le 21 septembre

Signature d'une convention entre la CNIL et l'ARJEL

USA : Un collaborateur du *Department of Veterans Affairs* condamné à onze ans de prison pour avoir volé des données personnelles afin de frauder le fisc.

Les autorités de contrôle allemandes peuvent désormais faire des contrôles

La CNIL publie un guide à destination des professionnels de santé

Madame Isabelle Falque-Pierrotin est élue à la Présidence de la CNIL

#### **OCTOBRE**

La CNIL lance une consultation auprès des professionnels du Cloud Computing

Monsieur Jean-Paul AMOUDRY, Sénateur de la Haute-Savoie est élu vice-président de la CNIL

# NOVEMBRE

La CNIL met en ligne un nouveau guide intitulé « Les avocats et la loi Informatique et Libertés ».

Un étudiant autrichien porte plainte contre Facebook après avoir découvert que le réseau social Facebook conserve toutes les informations.

La CNIL publie son rapport annuel 2010

#### DÉCEMBRE

Le CIL a un code ROME qui officialise ce nouveau métier auprès de Pôle Emploi (sur une idée originale de l'AFCDP)

Parution des référentiels des labels CNIL pour les formations et les procédures d'audit

Signature d'une convention entre la CGE (Conférence des Grandes écoles) et la CNIL afin d'améliorer la connaissance et l'application des principes "Informatique et Libertés" au sein des grandes écoles.

Fuite d'une version du projet de Règlement européen visant à rénover la Directive 95/46 CE

# Les temps forts AFCDP pour l'année 2011

6 janvier - Paris - Données Personnelles de Santé

7 janvier – Paris - Groupe Assurances, sur la conformité des traitements de détection des fraudes (internes et externes) -

13 janvier – Paris - Groupe Assurances, Révision de la Norme simplifiée n° 16

13 janvier – Paris – Rencontre entre Membres (à Montparnasse)

13 janvier – Paris - Données Prospects et Clients, révision de la NS 48

14 janvier – Neuilly-sur-Seine – Conformité des traitements Ressources Humaines



14 janvier – Neuilly sur Seine – Groupe Assurances, sur la révision de l'AU n° 3 (traitements de lutte anti-blanchiment) et sur la collecte unique LAB/DDC (devoir de conseil).



28 janvier – Paris – Université AFCDP des Correspondants Informatique et Libertés (hébergée par CNP Assurances)

28 janvier – janvier 2011 – Publication de l'Index AFCDP du droit d'accès

3 février - Croix : Rencontre « Informatique et Libertés » dans le Nord, 3 Suisses

10 février – Paris – Rencontre mensuelle parisienne

11 février – Paris – Traitements de détection des fraudes (internes et externes)

15 février - Toulouse - Rencontre Informatique et Libertés, à l'INRA

18 février – Strasbourg – Rencontre Informatique et Libertés

18 février – Paris – Réunion du groupe « Données Prospects et Clients » à l'ISEP

21 février - Paris - Assurances et Données de santé, chez Groupama

3 mars — Neuilly sur Seine — Nouveau modèle de contrat de transfert de données « Responsable de traitement-Soustraitant »

8 mars – Marignane – La section Provence Côte d'Azur de l'AFCDP tient une nouvelle réunion, sur le thème de la Notification des violations de données personnelles, chez Eurocopter (avec une visite de la chaîne d'assemblage)

8 mars - Paris - CIL et mandat de représentant du personnel ? - Réunion du groupe CIL et IRP

9 mars – Paris – Données Prospects/Clients

- 9 mars rencontre entre les Président de la CNIL et de l'AFCDP
- 10 mars Paris Repas Mensuel "Informatique et Libertés"
- 17 mars Paris Données de santé
- 18 mars Paris Détection des Fraudes
- 22 mars Paris Localisation et Libertés
- 25 mars Strasbourg- Rencontre "Informatique et Libertés"
- 31 mars Assemblé générale ordinaire de l'AFCDP, sur l'exercice 2010, à L'ISEP/ICP
- 31 mars Neuilly sur Seine Ressources Humaines
- 31 mars Paris Réseaux sociaux
- 7 avril Paris Quel rôle pour le CIL au sein du secteur Santé? (Conférence-Débat à l'Hôpital Saint-Antoine)
- 8 avril Palais du Luxembourg pour les 5 ans du CIL, le Président de l'AFCDP a participé à une table ronde sur le thème de la Régulation et de l'innovation
- 7 avril Paris Géolocalisation et Libertés
- 7 avril Paris Données Prospects-Clients
- 12 avril Toulouse Vote électronique
- 14 avril Paris Données de santé secteur Assurances
- 14 avril Paris Rencontre mensuelle entre CIL
- 29 avril Neuilly sur Seine Audition de DRH et d'une Responsable de la diversité
- 5 mai Paris Rencontre mensuelle parisienne
- 6 mai Rennes Le 6 mai a été créée à Rennes la section « Grand Ouest Pays de Loire » de l'AFCDP, avec le témoignage du CIL de la RATP
- 6 mai Paris Détection des fraudes
- 19 mai Paris CIL groupes internationaux
- 19 mai Paris Données Prospects-Clients
- 19 mai Paris Réseaux Sociaux d'entreprise : Comment assurer leur conformité ?
- 19 mai Paris Cloud Computing et Messagerie
- 19 mai Lyon Rencontre Informatique et Libertés
- 19 mai Paris Réunion du groupe "Données Prospects et Clients"
- 25 mai Paris CIL et IRP : Nouvelle réunion de travail
- 26 mai Paris Réunion Données de Santé
- 9 juin Paris Donnés de santé au sein des Assurances
- Juin Ouverture d'AGORA AFCDP

12

- 7 juin Toulouse Réunion du groupe AFCDP régional
- 9 juin Paris Flux Transfrontières
- 9 juin 2011 Paris Donnés de santé au sein des Assurances
- 9 juin 2011 Rencontre mensuelle parisienne
- 10 juin Bordeaux Réunion du groupe AFCDP régional Aquitaine
- 14 juin Marseille Réunion du groupe régional à l'Aéroport Marseille Provence
- 15 juin Paris Conformité des Réseaux Sociaux
- 21 juin Paris Données personnelles des Prospects et des Clients
- 28 juin Rennes Diner entre Membres AFCDP de la région Grand Ouest
- 5 juillet Paris Notification des violations de données
- 7 juillet Paris Rencontre « Informatique et Libertés »
- 8 juillet Paris CIL groupes internationaux
- 8 juillet Paris Détection des Fraudes Audition du Président de l'ACFE
- 20 juillet Paris Le groupe AFCDP « Flux transfrontières » a bénéficié de l'audition de Mme Sophie TACCI, experte sécurité chez IBM
- 20 juillet Paris Flux transfrontières et Cloud Computing
- 6 septembre Paris Réunion du groupe « données de santé Assurances »
- 14 septembre Lille Repas « Informatique et Libertés », en présence du Président de l'AFCDP
- 14 septembre Paris Réunion du groupe « Réseaux Sociaux d'Entreprise »
- 15 septembre Paris Flux transfrontières, Présentation des « BCR Processor »
- 16 septembre Paris Traitements de lutte contre la Fraude
- 22 septembre Paris Rencontre mensuelle parisienne
- 22 septembre Paris Groupe Localisation et Libertés
- 23 septembre Paris Notification des violations aux données personnelles
- 28 septembre Paris Données Prospects et Clients Gestion des désinscriptions
- 23 septembre Paris Notification des violations de données
- 6 octobre Paris Réunion du groupe « données de santé »
- Octobre Monaco Une délégation AFCDP est invitée aux Assises de la sécurité
- 11 octobre Toulouse Réunion AFCDP et RSSIA
- 13 octobre Lyon Réunion du groupe AFCDP Lyon+ (à la Mairie de Lyon)
- 17 octobre Paris Conférence-Débat sur les contrôles de la CNIL

- 17 octobre Paris Repas mensuel entre membres
- 9 novembre Neuilly sur Seine Flux transfrontières et Cloud Computing
- 11 novembre Paris eDiscovery
- Novembre Lancement de l'étude « CIL, combien « coûtez-vous » à votre Responsable de traitement ? »
- 17 novembre Paris Rencontre mensuelle entre Membres
- 17 novembre Paris Réunion du groupe Géolocalisation
- 2 décembre Paris Témoignage du CPO de The Walt Disney Cie (Notification des violations de données)
- 6 décembre Nantes Réunion Informatique et Libertés chez Suravenir Assurances
- 9 décembre Paris Invitation à la Délégation Nationale à la Lutte contre la Fraude
- 12 décembre Paris Réunion du Groupe Flux transfrontières
- 13 décembre Bordeaux Réunion Informatique et Libertés à la Communauté Urbaine de Bordeaux
- 13 décembre Strasbourg Réunion Informatique et Libertés à la SADE
- 13 décembre Toulouse Réunion Informatique et Libertés au MIPHI

# Les groupes de travail AFCDP

# **Groupes Thématiques**

Il faut noter qu'aux groupes de travail « physiques » se sont récemment ajoutés les groupes d'échanges virtuels, sur AGORA AFCDP (par exemple un groupe dédié aux Collectivités).

#### Mission et rôle du Mission

Animé par Jean-Pierre Rémy (CIL de la Banque de France et de la Commission bancaire), ce groupe de travail a anticipé sur le décret d'application, en menant des réflexions approfondies sur le rôle et les missions du CIL. Parmi les résultats de ces travaux, les documents « Quinze raisons de désigner un CIL » et « Dix idées fausses au sujet du CIL ». Il a ensuite poursuivi ses travaux en travaillant à la phase qui précède la désignation (Comment désigner un CIL ?). Ce groupe a pour l'heure suspendu ses travaux.

#### **Formation**

Sous l'animation de Denis BEAUTIER (Administrateur de l'AFCDP, ISEP), ce groupe a travaillé à la conception d'une formation longue. Ses travaux ont été couronnés par l'obtention du label « mastère spécialisé », décerné par la CGE (Conférence des Grandes Écoles) et la première promotion a commencé son cursus en septembre 2007. En janvier 2009, le secrétaire général de la CNIL a remis les premiers diplômes. Ce groupe a pour l'heure suspendu ses travaux.

#### Cybersurveillance

Animé par Bruno RASLE, Délégué général de l'AFCDP, ce groupe s'attache aux aspects très opérationnels liés à la cybersurveillance (finalité, maîtrise, respect du cadre juridique, processus, expériences, etc.) au sein des organismes. Ce comité a notamment publié le document « Droits et Devoirs des Administrateurs techniques ». Ce groupe a pour l'heure suspendu ses travaux.

# Charte du CIL

Animé par Laurent CARON, Avocat, et co-animé par Jean-Pierre RÉMY, CIL de la Banque de France, ce groupe travaille sur des sujets tels que le Code de déontologie du CIL et le contrat de travail du CIL. Ce groupe est actuellement suspendu et pourrait reprendre sur des thèmes tels que « l'alerte CIL ».

13

#### Référentiels et Labels

Créé par Arnaud BELLEIL (co-fondateur et vice-président d'honneur de l'AFCDP) et coanimé par lui-même et Guillaume DESGENS-PASANAU (Ernst & Young), ce groupe s'attache à la conception de référentiels (outils, méthodes et bonnes pratiques). Ses premiers travaux ont porté sur les outils d'anonymisation de données, puis les discussions ont porté sur les labels CNIL « Formations » et « Audits ».

#### Contrôle sur place de la CNIL

Lors de l'intervention de M. Guillaume DESGENS-PASANAU (Responsable du contentieux et des sanctions à la CNIL à cette époque) à l'occasion de la première Université d'Automne des Correspondants Informatique & Libertés (qui s'est tenue à Paris le 23 novembre 2006), une participante a mentionné le besoin de disposer d'une « procédure à suivre en cas de contrôle sur place de la Commission ». Un groupe de réflexion, créé et animé par Bruno RASLE, Délégué général de l'AFCDP, s'est donc constitué pour produire une telle procédure. Quel comportement adopter dans une telle éventualité face aux agents de la CNIL ? Quelle attitude dans une telle situation ?

#### CIL et IRP

"Le CIL, le code du travail et les partenaires sociaux". Ce n'est pas le titre d'un film mais thème de réflexion que vous propose l'AFCDP grâce à ce groupe : comment un CIL doit-il traiter les points qui n'existent que dans le code du travail (rôle des différents IRP, obligation de consultation du CE sur certains traitements...) ? Le CIL doit-il « collaborer » avec les organisations syndicales ? Ce groupe de travail a été créé et est animé par Philippe SALAÜN (Administrateur AFCDP, CIL de CNP Assurances) et Jean-Pierre RÉMY (Administrateur AFCDP, CIL de la Banque de France et de la Commission bancaire).

#### Bilan annuel du CIL

Une des missions du « CIL » est de recenser annuellement les actions menées. L'article 49 du décret prévoit effectivement qu'« Il établit un bilan annuel de ses activités qu'il présente au responsable des traitements et qu'il tient à la disposition de la CNIL ». Les textes légaux n'ayant pas donné de précisions sur la période à laquelle ce bilan doit être rédigé, ni sur ce qu'il



doit contenir, l'AFCDP a créé un Groupe de travail « bilan annuel » co-animé par Claire LEVALLOIS BARTH (Secrétaire générale de l'AFCDP, Télécom Paris) et Hélène LEGRAS (Administrateur AFCDP, CIL d'AREVA) afin de réfléchir à cette problématique et de proposer



des réponses aux questions que les nouveaux CIL se posent ainsi qu'un bilan « type » à personnaliser.

# **Données Clients et Prospects**

Créé et animé par Martine RICOUART-MAILLET (Trésorière de l'AFCDP, Avocate, BRM Avocats), ce groupe de travail se penche sur toutes les problématiques liées à la collecte de données personnelles, à la mise en œuvre d'outils de type CRM (Gestion de la Relation Clients), les opérations d'emailing, de gestion des cookies, des informations à porter à la connaissance des clients et des prospects, combien de temps conserver les coordonnées de prospects n'ayant pas montré signe de vie dernièrement, la notion de "produits semblables", etc.

Au-delà du périmètre « Informatique et Libertés », le champ d'action du CIL s'étend à d'autres cadres, dont celui de la LCEN. Son objectif est de répondre à des questions telles que : Comment sécuriser une collecte sur parrainage ? Comment sécuriser les demandes de désabonnement ? Que doit vérifier un CIL pour sécuriser les opérations marketing ?

Le groupe a également fait des propositions dans le cadre de la révision de la norme simplifiée n° 48. Les participants à la conférence-débat organisée par l'AFCDP le 22 juin 2012 ont eu la primeur du nouveau cadre (norme simplifiée n° 56) qui a été acté la veille par la CNIL.

#### Flux Transfrontières

Outre le respect des obligations et formalités Informatiques et Libertés afférentes aux traitements de données à caractère personnel effectués sur le territoire français, le transfert de ces données vers d'autres pays oblige à des réflexions nouvelles. En effet, la dématérialisation totale des échanges induit une grande complexité dans la circulation des données... Quelles sont les obligations en fonction du pays de destination ? Qui est le responsable du traitement ? Quand y a-t-il flux



transfrontière ou transfert de données? Quelles obligations imposer aux soustraitants?

Toutes ces questions (et bien d'autres) sont étudiées dans le groupe de travail AFCDP « Flux transfrontières », co-animé Me Pascale GELLY (Administrateur AFCDP, Avocate, Cabinet Gelly) et Anne-Laure VILLEDIEU (Avocate, Cabinet CMS Bureau Francis Lefebvre). Ce groupe de travail a été créé par Mme Martine RICOUART MAILLET (BRM Avocats, Trésorière de l'AFCDP).

#### Localisation et Libertés

Le groupe de travail Géolocalisation et Libertés a été créé en mars 2009 sur une initiative de la Secrétaire générale de l'AFCDP, Madame Claire LEVALLOIS-BARTH. Son objectif est de faire le point sur les technologies de géolocalisation, de déterminer le type d'identifiant, d'en déduire le degré de personnalisation ou d'anonymisation. Il est envisagé la constitution d'un "Observatoire des technologies de localisation d'une personne". Claire LEVALLOIS-BARTH est épaulée dans la tâche d'animation par Laurent CELLIER (Administrateur AFCDP, CIL Deveryware).

#### Données de santé

Ce groupe s'attache aux aspects très opérationnels liés à la gestion des données de santé (consentement patient, finalité, sécurité, confidentialité, durée de conservation, prospective...). Les travaux de ce groupe ne sont pas limités aux acteurs et problématiques du système de santé. Tout membre est le bienvenu, pour notamment traiter des usages "hors système de santé": service de crèches mis à disposition par l'employeur, gestion des soins d'un salarié dans le milieu maritime, contrôle de l'alcoolisme pour les chauffeurs ou le personnel navigant, etc.

L'objectif principal est de fournir au CIL un outil pragmatique au regard des réglementations existantes et des évolutions qui peuvent être envisagées : Que peut et que doit faire un CIL en ce qui concerne les données de santé ? Comment se préparer aux évolutions supposées à moyen terme ? Ce groupe est animé par Nicolas SAMARCQ (Avocat, Lexagone) et Sébastien BRIOIS (Acsantis).

#### **Données de santé environnement Assurances**

Après avoir été animé dans un premier temps par Yves Philippe BRÉANT (MATMUT), ce groupe l'est désormais par Régis BRUN (Groupama) – en étroit partenariat avec le groupe « Données de santé » - et se focalise sur les spécificités propres aux acteurs du secteur Assurances quant aux traitements de données de santé à caractère personnel.

Il a tenu plusieurs réunions, hébergées par la SCOR et par Groupama SA, en vue de la rédaction d'un livrable. Les thèmes abordés courant 2011 ont été les suivantes : établissement d'une « cartographie type » des traitements des données de santé et garantie d'assurance (Responsabilité civile, protection juridique – gestion des litiges, assurances complémentaires santé, assurance dépendance, etc.), des discussions sur le périmètre des notions de données de santé et de données médicales, le processus de recueil du consentement.

#### Assurances, Mutuelles et Caisses de retraites

Créé avec le soutien de la FFSA, ce groupe est animé par Messieurs Sylvain LE BARBIER (AG2R La Mondiale) et Patrick VILLARD (CIL et RSSI de Swisslife). Parmi les sujets déjà traités ou en cours d'étude : La « co-responsabilité », la mise en conformité des traitements de détection des fraudes, la durée de conservation, la révision de la norme simplifiée 16.

#### **Ressources Humaines**

Créé sur une initiative du Délégué général de l'AFCDP, Bruno RASLE, ce groupe est animé par Stéphanie LECERF, Directeur de l'Éthique et des Affaires Juridiques et Sociales chez Michael Page, CIL de cette même entité, auteur du guide *Comment recruter sans discriminer* publié par l'association À Compétence Égale (dont elle assure la Vice-présidence).

Parmi ses thèmes de réflexion, signalons la conformité des processus liés au recrutement, la révision de la norme simplifiée n° 46, l'interprétation opérationnelle du guide de la mesure de la diversité (publié par la CNIL et le Défenseur des droits).

# Notification des violations aux traitements de données personnelles

Ce groupe réfléchit aux modalités et aux impacts de la notification des "violations aux traitements de données personnelles". Créé sur une initiative du Délégué général de l'AFCDP, Bruno RASLE, il a été animé dans un premier temps par Pascale GELLY (Administrateur AFCDP, Avocate) épaulée par Éric DOYEN (à l'époque RSSI de Generali, Président du Club



27001, Meilleur RSSI 2008 du secteur Banque/Finance/Assurance) et Bernard FORAY (Administrateur AFCDP, DSSI et CIL Casino Information Technology, RSSI de l'année 2010, auteur du livre "La fonction RSSI; guide des pratiques et retours d'expérience"). Pascale GELLY est désormais épaulée par Philippe SALAÜN (Administrateur AFCDP, CIL de CNP Assurances).

Ce groupe a tenu une conférence inaugurale, le 23 mars 2010, au Palais du Luxembourg et a bénéficié du témoignage de plusieurs *Chief Privacy Officer* américains et de celui du Chef du service de l'expertise technique de la CNIL.

Ses objectifs sont de se préparer à cette éventualité, en apprécier la difficulté (les identifier), collecter et regrouper les référentiels étrangers (surtout européens) afin de définir une démarche et un budget prévisionnel, élaborer des recommandations pour les CIL sur l'approche à tenir, même en l'absence d'obligation.

#### Réutilisation de données publiques

À l'occasion d'une réflexion menée autour des données personnelles contenues dans certaines informations publiques, le GFII (qui rassemble les principaux acteurs économiques concernés, acteurs publics et privés) s'est rapproché de l'AFCDP par l'intermédiaire d'Arnaud BELLEIL (Vice-président d'honneur de l'AFCDP). Un groupe de travail commun, dédié à la présence de données personnelles au sein des données publiques et à leur réutilisation, a été créé. Ses travaux intéressent aussi bien les Producteurs de données que les Réutilisateurs, privés et publics.

Parmi les thèmes d'échange et de réflexion : Analyse de l'environnement européen et mondial, Situation de la réutilisation en France ; Connaissance du cadre légal, Rôle du CIL et du CADA ; De nombreuses questions se posent : A qui incombent la responsabilité et la charge de l'anonymisation ? Est-il possible pour une collectivité/administration de mettre à disposition des informations non anonymisées, à charge des destinataires de réaliser l'anonymisation ? Quelle serait la responsabilité d'une collectivité/administration en cas de non-respect de la Loi Informatique et Libertés ? Comment s'articulent les rôles des PRADA (CADA) et des CIL sur ces sujets ? Les PRADA sont évidemment les bienvenus aux réunions de ce groupe, conjointement avec leur CIL.

#### Conformité des réseaux sociaux d'entreprise

Le groupe de travail AFCDP, "Réseaux Sociaux", animé par Mme Christine PAIX, a tenu sa première réunion en mars 2011 matin. Il a été créé sur une initiative du Délégué général de l'AFCDP, Bruno RASLE. L'objectif est de produire une "checklist" qu'un CIL doit dérouler dans le cadre d'un projet de Réseau Social d'Entreprise.

#### Révision de l'Autorisation Unique n° 001 (SIG et Cadastre)

L'Autorisation Unique n° 1 (cadastre-urbanisme et SIG) fait l'objet de réflexions. Afin de faire entendre la voix des professionnels concernés, l'AFCDP a proposé à ses Membres concernés de mutualiser leurs souhaits, dans l'objectif d'une communication à la CNIL. Ce groupe de travail "virtuel" (par échanges via la plateforme AGORA AFCDP) était co-animé par Valérie BEL (consultante Informatique et Libertés, qui était en charge des collectivités locales à la CNIL de 2006 à 2009 et qui s'est de fait occupée de la mise à jour en 2006 de l'autorisation unique SIG), et par Gurvan QUENET (CIL de la Communauté Urbaine de Bordeaux).

Ce groupe a formalisé des propositions auprès de la CNIL, propositions qui ont été saluées par la Commission dans un courrier officiel de sa Présidente.

# **Groupes Régionaux**

# Aquitaine

Le groupe AFCDP Aquitaine a été créé lors d'une première réunion qui s'est tenue le vendredi 3 décembre 2010, à la CUB (Communauté Urbaine de Bordeaux). Il est co-animé par Maître Caroline Nicolas et par Monsieur Gurvan Quenet (CIL et RSSI de la CUB). La dernière réunion de l'année 2011 s'est tenue à l'Hôtel de la Communauté Urbaine de Bordeaux et a permis d'échanger sur des sujets tels que le RGS, la mutualisation du CIL, le Paquet Télécom, les logs applicatifs ou les traitements sociaux.

#### Nord

Le groupe AFCDP Nord est animé par Maître Martine RICOUART-MAILLET, Trésorier de l'AFCDP.



Plusieurs repas ont été organisés pour permettre aux adhérents de faire connaissance et d'échanger questionnements, informations et bonnes pratiques. Une réunion très riche s'est tenue à Croix, chez les 3 Suisses, en février 2011.

#### Est

L'animation du groupe AFCDP pour la région Est (Alsace, Lorraine, Vosges, Territoire de Belfort, etc.) a d'abord été assurée par Mme Susan VAILLANT, ancienne CIL de Quintiles. Le groupe bénéficie actuellement du dynamisme de Monsieur Didier HENNER (CIL de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie) et de Maître Emmanuelle SCHWAB-GYSS (CIL de CA Avocats).



Ce groupe a tenu en 2011 plusieurs « Rencontre Informatique et Libertés », à Strasbourg, à la SADE, à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Alsace, chez CAA avocats. Pour mémoire, le groupe AFCDP Est avait tenue en septembre 2010 une réunion mémorable, chez Smart, à Sarreguemines — et avait bénéficié à cette occasion d'une visite de la chaîne d'assemblage des véhicules.

#### Lvon +

Le groupe AFCDP "LYON +" est animé par Madame Linda Abdechakour, du Groupe Casino, épaulée par M. Bernard Foray (CIL et DSSI de Casino Technology, Administrateur AFCDP). Les dernières réunions se sont tenues au sein des organismes suivants : Ordre des avocats de Lyon, Mairie de Lyon, Casino ou la Caisse d'Épargne Rhône Alpes.



Nous tenons à saluer et remercier chaleureusement Monsieur Marc Dolo, CIL du Groupe Casino et Administrateur de l'AFCDP, qui a assuré avec efficacité et entrain communicatif l'animation du groupe AFCDP "LYON +" à ses débuts et l'a mis sur des "rails" prometteurs.

#### Provence Côte d'Azur

Le groupe AFCDP régional est co-animé par Mireille Kalimbadjian, Responsable Sécurité Protection Données Personnelles



au Cepac (Caisse d'Épargne Provence Alpes Corse) et Jacques Abril, CIL de la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence. Plusieurs réunions ont été tenues au sein d'organismes tels que AGPM (Toulon), l'Aéroport Marseille Provence, Eurocopter (Marignane), Socodei (Marcoule), Palais de la Bourse, Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence.

#### Toulouse

Le groupe qui couvre la région Sud-Ouest est animé par Gilles Trouessin, Consultant (SCASSI Conseil). Il a été créé en mai 2010 et à tenue plusieurs réunions, accueillies par des entités telles que l'IRIT, l'ENSEEIHT, CPR Consulting, l'INRA, le LAAS-CNRS, MIPIH, AKERYS ou le Centre Hospitalier de Toulouse.

#### **Grand Ouest**

Créé lors d'une réunion publique qui s'est tenue le 6 mai 2011, ce groupe varie ses lieux de rencontre à travers le grand-Ouest (Rennes, Nantes, Vannes, etc.) à partir d'un noyau dur de cinq personnes. Ce groupe est co-animé par Valérie BEL (Consultante I&L), Arnaud ROBERT (CIL externe), Patrick EADE (CIL Suravenir Assurances) et Yves NORMAND (CIL Syndicat Interhospitalier de Bretagne).



Parmi les sujets traités à l'occasion des réunions : Les droits des personnes, la vidéoprotection ou les traitements Ressources Humaines. Nous tenons à remercier les organismes qui ont accueilli ces réunions : ISTIC, Habitat 35, Suravenir Assurances, Crédit Mutuel de Bretagne.

#### AGORA AFCDP : le réseau social des Membres

En juin 2011 a été ouvert un réseau social privé, réservé aux Membres de l'AFCDP : AGORA AFCDP.

Destiné à gommer l'éloignement géographique, les objectifs de cet ouvert de communication et de collaboration sont multiples :

- Information des Membres (instantanée, ponctuelle ou régulière) ;
- Mise en relation entre Membres ;
- Base de connaissances :
- Organisation des réunions, etc.

Cet outil est également utilisé pour la gestion administrative de l'association



18

(gestion des adhérents, gestion comptable, préparation des manifestations, préparation des réunions de Bureau et des Conseils d'administration, etc.).

Une zone spécifique et isolée est mise à disposition de CEDPO.

Pour aider les utilisateurs à tirer pleinement partie d'AGORA AFCDP des documents tels que la F.A.Q. et « Mes premiers pas dans AGORA AFCDP » sont mis à disposition et des formations d'une quarantaine de minutes via Internet leur sont proposées.

Depuis son ouverture, plusieurs améliorations notables et enrichissements fonctionnels sont intervenus (mais il reste également une longue liste de souhaits).

Les objectifs quantitatifs et qualitatifs sont atteints : le taux de participation est élevé et le ton éditorial respecté.

# La richesse de l'AFCDP: ses Membres

# Dynamisme en Régions

Très tôt, à l'instigation de son Délégué général Bruno RASLE, l'AFCDP a porté son effort sur les Régions afin de contrebalancer le centralisme hérité du premier empire.

Cette volonté s'est traduite dans les faits :

- Représentativité au niveau du Conseil d'administration : Le Conseil d'administration constitué lors de l'Assemblée générale statuant sur l'exercice 2010 donne une forte représentativité aux régions, avec un tiers des sièges d'Administrateurs. Le Bureau compte deux représentants des régions (sur cinq membres).
- Création de groupes de travail régionaux : La totalité des sections régionales ont été créées à l'initiative du Bureau de l'AFCDP, qui a organisé et animé les premières réunions (recherche de salle, mobilisation des premiers adhérents dans la région concernée, création d'un programme, incitation à la cooptation de co-animateurs, etc.).
- Soutien aux sections régionales: Le Conseil d'administration unanime apporte son soutien aux sections régionales, en participant régulièrement aux réunions (exemple: témoignage de Dominique CHAUMET, CIL de la RATP, lors de la réunion inaugurale de la section AFCDP Aquitaine). Au quotidien ce soutien se matérialise par l'aide apportée dans l'annonce et le déroulement des réunions (dans la lettre de veille mensuelle, sur AGORA AFCDP, sur les réseaux sociaux professionnels, auprès des sympathisants intéressés, auprès de la presse locale, etc.). Depuis 2010, le Conseil d'administration a voté une ligne budgétaire dédiée au dynamisme des sections régionales. Pour participer du dynamisme des sections régionales, le Bureau de l'AFCDP les a également régulièrement mis en relation avec les sections régionales des associations partenaires (AJFE, Clusir, etc.). Visibilité des sections régionales: Une place a été très tôt réservée à l'activité de l'AFCDP en région, aussi bien sur le site Web que dans la lettre de veille ou le réseau social privé réservé aux Membres. Le rédacteur de la lettre « L'Actualité des données personnelles » veille à ce que les réunions soient annoncées, pour participer de leur réussite. Le Conseil d'administration avait également souhaité, à l'occasion de l'Assemblée générale 2011 statuant sur l'exercice 2010, donner la primauté aux Régions : les animateurs de chaque section ont pu présenter en tribune l'actualité et les activités de leur groupe.
- Une volonté de « gommer » le facteur géographique : À l'inverse de nombreuses associations, l'AFCDP n'a pas souhaité consacrer une partie de ses ressources tirées quasiment exclusivement des cotisations de ses Membres à des bureaux. Un projet de réseau social privé a été initié dès 2010 par le Président, Paul-Olivier GIBERT, afin de gommer le facteur géographique et de permettre à chaque adhérent, quelle que soit sa localisation (l'AFCDP compte des membres en Nouvelle-Calédonie, au Luxembourg, en Belgique, aux États-Unis, au Brésil...) de prendre pleinement part aux travaux. Ce projet, très favorablement accueilli par le Conseil d'administration, s'est concrétisé en juin 2011 par l'ouverture d'AGORA AFCDP.

- Une participation très forte à la lettre d'informations : Alors qu'à son origine le contenu de la lettre mensuelle de l'AFCDP était le fait de son rédacteur, une part importante est aujourd'hui le fruit de nombreuses contributions des Membres, dont de nombreux adhérents situés en Régions.
- Synergie au niveau des travaux: Informé des activités des différents groupes de travail (thématiques et régionaux), le Délégué général veille au développement d'une synergie profitable. Celle-ci est rendue plus facile depuis l'ouverture d'AGORA AFCDP qui permet à des Membres basés en régions de prendre part aux travaux d'un autre groupe régional ou d'un groupe thématique.
- Optimisation des déplacements: À chaque fois que cela est possible, les réunions sur Paris sont regroupées afin de « rentabiliser » le déplacement des Membres venant de régions. Ainsi, ce jour, vendredi 22 juin 2012, sont organisés une conférence-débat le matin et un repas entre membre le midi, permettant ainsi aux personnes s'étant déplacé pour prendre part à l'Assemblée générale se déroulant l'après-midi de bénéficier d'une pleine journée « Informatique et Libertés ». Signalons également, la veille de l'Université AFCDP des CIL 2012, l'organisation d'un repas sympathique regroupant adhérents de régions (et de l'étranger) et membres parisiens.
- Organisation d'évènements en Régions: Le Conseil d'Administration a organisé à Lille, sur la proposition de sa Trésorière, Martine RICOUART-MAILLET, une Université AFCDP des CIL en 2009, à l'occasion du Salon VAD e Commerce. La ligne budgétaire votée régulièrement par les Administrateurs est également destinée à encourager ce genre d'initiatives.
- Participation aux travaux à distance : Selon l'équipement des salles mises gracieusement à disposition, des membres éloignés peuvent prendre part aux travaux, en conférence audio. Récemment le Conseil d'Administration a validé l'utilisation d'outil de conférence-téléphonique et de web-conférence.

# Les partenaires et interlocuteurs de l'AFCDP

# Les relations entre l'AFCDP et la CNIL sont établies à trois niveaux :

- Les Présidents ont un à deux entretiens stratégiques par an ;
- Une délégation AFCDP tient une réunion de travail avec le Service des Correspondants Informatique et Libertés de la CNIL deux à trois fois par an ;
- Des délégations AFCDP sont reçues à la CNIL par des juristes (par exemple pour faire état des souhaits des professionnels concernés dans le cadre de refonte de normes simplifiées) et des juristes de la CNIL sont conviés ponctuellement à des réunions de travail de groupes de réflexion de l'AFCDP.

La gestion des relations avec les associations France a été confiée à Xavier LECLERC, Vice-président de l'AFCDP.

# 

- Le Club CIL de l'APRONET, Association des professionnels internet TIC des collectivités territoriales
- SUPCIL, Le Réseau des Correspondants Informatique et Libertés de l'enseignement supérieur et des grandes écoles
- GDD (Association Allemande pour la Protection et la Sécurité des Données).
- NGFG (Association Néerlandaise des Délégués à la protection des données personnelles)
- APEP (Asociación Profesional Española de Privacidad)
- IAPP (International Association of Privacy Professionals)

# et avec (entre autres):

- AAF (Association des Archivistes de France)
- AFJE (Association Française des Juristes d'Entreprise)
- CCNum (Conseil National du Numérique)
- Cercle de la Sécurité
- CDSE (Club des Directeurs de la Sûreté des Entreprises)
- CNC (Conseil National de la Consommation)
- FEVAD (Fédération e-commerce et Vente à Distance)

- FING (Fondation Internet Nouvelle Génération)
- FNTC (Fédération Nationale des Tiers de Confiance)
- FFSA (Fédération Française des Sociétés d'Assurance)
- MEDEF (Mouvement des entreprises de France)
- MMAF (Mobile Marketing Association France)
- ISEP (Institut Supérieur d'Électronique de Paris)
- Signal Spam
- SNCD (Syndicat National de la Communication Directe)

# Rayonnement international de l'AFCDP

La gestion des relations internationales de l'association a été confiée à Me Pascale GELLY, Administratrice.

Voici les points notables qui ont marqué l'exercice 2011 :

15 janvier : Contribution de l'AFCDP à la consultation de la Commission européenne

28 janvier : Rencontre d'une délégation AFCDP avec la directrice de l'Unité Protection des Données de la DG Justice. De la Commission européenne et remise de l'Index AFCDP du droit d'accès

Mars: Intervention AFCDP lors de l'IAPP Knowledgenet & Meeting, Londres

Mai: Rapprochement avec la GDD (Allemagne), la NGFG (Pays-Bas) et l'APEP (Espagne) pour pouvoir mieux peser dans les discussions européennes (voir le chapitre dédié à CEDPO)

7 septembre : Réunion constitutive de la confédération CEDPO à Bruxelles dans les locaux du Parlement Européen. CEDPO a pour objectifs de promouvoir le rôle des Data Protection Officers et d'appeler à une « balanced, practicable and effective data protection ».

Octobre : Intervention AFCDO à Cologne lors du Colloque annuel de la GDD

Novembre: Intervention AFCDP lors du Congrès IAPP qui s'est tenu à Paris

Début décembre : Les échanges d'informations au sein de CEDPO ont permis de communiquer aux adhérents de l'AFCDP l'avant-projet de Règlement européen.

# L'AFCDP, membre co-fondateur de CEDPO

CEDPO (Confederation of European Data Protection Organisations) a été créée en septembre 2011 par des associations européennes de protection des données personnelles, à savoir, l'AFCDP (Association Française des Correspondants à la Protection des Données à Caractère Personnel) en France, l'APEP (Asociación Profesional Española de Privacidad) en Espagne, la GDD (Gesellschaftfür Datenschutz und Datensicherheit) en Allemagne, et la NGFG (Nederlands Genootschaap van Functionarissenvoor de Gegevensbescherming) dans les Pays-Bas.

CEDPO a pour objet de promouvoir le rôle du délégué à la protection des données personnelles, de fournir des conseils pour une protection des données personnelles



prenant en compte les intérêts en présence, pragmatique et effective et de contribuer à une meilleure harmonisation de la règlementation et des pratiques en matière de protection des données personnelles au sein de l'UE/EEA.

# Rapport financier

Afin d'assurer son indépendance, les ressources de l'AFCDP sont constituées quasi exclusivement des cotisations de ses Membres. Les comptes de l'exercice (année calendaire) 2011 de l'Association Française des Correspondants à la protection des Données à caractère Personne ont été établis par le cabinet ARCOMPTA, Expert-Comptable à Paris. Le Rapport Financier pour l'exercice 2011 a été approuvé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2012.

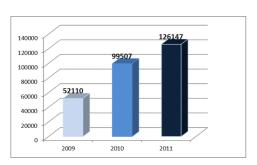
#### Compte de résultat de l'exercice 2011 :

Produits: 126 147 € (dont Cotisations Personnes Morales et Groupe: 101 010 €, Cotisations Personnes Physiques:

13 945 €, Partenariat : 3 300 €).

Consommations : 43 666 € et Charges : 48 784 €

Résultat courant : 33 €

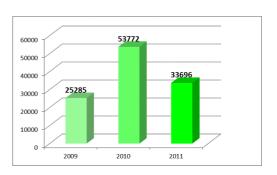


#### Evolution du Compte de résultat :

C Evolution des Produits, de 2009 à 2011 (en €)

Évolution du Résultat courant (en €) ⊃

Trésorerie au 31 décembre 2011 : 139 176 €



# Budget pour l'exercice 2012 :

Produits escomptés : 155 000 €, Total Consommations et Charges : 135 740 €

Lignes principales du budget :

Personnel (chargés): 73 000 €
 Budget AFCDP Régions: 10 000 €
 Comptabilité - Finance: 9 900 €
 Fonctionnement: 10 760 €
 Représentation: 10 000 €

- CEDPO: 10 000 €

- Outils (site Web, AGORA AFCDP, confcall, etc.): 12 080 €

# L'AFCDP se présente

L'AFCDP a été créée dès 2004, dans le contexte de la modification de la loi Informatique et Libertés qui a officialisé une nouvelle fonction, celle de « Correspondant à la protection des données à caractère personnel » (ou CIL, pour Correspondant Informatique et Libertés).

L'AFCDP s'est focalisée sur les objectifs suivants : promouvoir la fonction de CIL et en faire un métier, proposer un cadre d'échanges en développant un réseau en France et à l'international, concevoir des outils, méthodes et pratiques utiles aux Correspondants Informatique et Libertés, défendre la fonction, en suivant son cadre juridique, en ayant la primeur de l'information, en agissant pour faire valoir la position des professionnels.

L'AFCDP regroupe en juin 2012 plus de 60 % des entités ayant désigné un CIL, plus de mille professionnels et plus de 500 Membres dont 3 Suisses, Accor, Adecco, Air France, AXA, BNP Paribas, BP France, Carrefour, CHU de Toulouse, CHU de Nice, CHU de Bordeaux, Conseil Général de Seine-Maritime, Conseil Général de Gironde, Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, Conseil Général de l'Ille et Vilaine, Conseil Général du Val d'Oise, Crédit Immobilier de France, CNP Assurances,

Département des Yvelines, Ecole Polytechnique, FNAC, France Télécom, IBM France, Groupe Casino, Institut Curie, Legrand, Malakoff Mederic, Michelin, Natixis, La Poste, Olympique de Marseille, Ordre des Avocats du Barreau de Dijon, Port autonome de Dunkerque, RATP, Renault, Région Ile de France, Région Haute Normandie, le Sénat, SNCF, Syndicat Interhospitalier de Bretagne, Ville de Lyon, Ville de Paris, Ville de Saint-Etienne, Total, etc.

Plusieurs groupes de travail participent de l'activité de l'association: Missions et Rôle du CIL, Formation du CIL, Cybersurveillance, Bilan annuel, Déontologie du CIL, Référentiels et Labels, Contrôles CNIL, Données Prospects et Clients, Flux Transfrontières, Géolocalisation et Libertés, Données de santé, Durée de conservation, Co-traitements, Traitements Ressources Humaines, Réutilisation de donnés publiques, Réseaux sociaux, CIL et IRP, etc. Ces groupes de réflexion produisent de nombreux documents.



L'Association organise régulièrement des manifestations : Universités du CIL, Assises du CIL, Rencontres entre membres (à Paris et en Régions) et Conférences-Débats, l'occasion de faire sa veille et d'entretenir son réseau.

Les premières Assises du Correspondant Informatique et Libertés se sont tenues en avril 2005, à l'École de la Magistrature, en présence du Président de la CNIL, Monsieur Alex TÜRK.

La dernière Université AFCDP des CIL s'est tenue fin janvier 2012, au siège d'IBM France

et en présence de la Présidente de la CNIL, Madame Isabelle FALQUE PIERROTIN.

Une courte vidéo a été réalisée à cette occasion (accessible sur le site Web www.afcdp.net).

L'AFCDP, c'est avant tout un formidable lieu d'échanges : chaque mois des membres de l'association se retrouvent pour débattre et partager questions, difficultés rencontrées, expériences et solutions, le temps d'un déjeuner (sur Paris, mais également en régions : Lille, Strasbourg, Toulouse, Lyon, Marseille, Bordeaux, Rennes, etc.).



Les Statuts et le Règlement intérieur de l'AFCDP sont librement accessibles sur la page http://www.afcdp.net/-Documents-de-l-association-

# Historique de l'AFCDP

Trois phases peuvent être distinguées jusqu'à ce jour.

# De 2004 à 2006 :

- Création (septembre 2004 Les fondateurs de l'Association sont Maitre Alain Bensoussan et les sociétés Alain Bensoussan Selas, Cecurity.com et Experian)
- Premières Assises (École Nationale de la Magistrature)
- Peu de CIL parmi les adhérents, une majorité d'Avocats et de consultants
- Cotisation et budget symboliques

# De 2007 à 2008 :

- La présidence est assurée par un CIL
- Structuration des échanges avec la CNIL
- Université AFCDP, site Web enrichi
- Répartition des membres plus homogène (adhésion de nombreux CIL fraîchement désignés)

#### Depuis 2009:

- Démocratisation des Statuts, refonte du Règlement intérieur
- Structuration (expert-comptable, permanent en temps partiel, etc.)
- Augmentation des cotisations pour répondre aux ambitions, budget de fonctionnement
- Dynamisme en Régions
- Création de nouveaux groupes de travail, ouverture du réseau social réservé aux Membres AGORA AFCDP
- Influence (Proposition de Loi, Droit à l'oubli, révision de la Directive, création de CEDPO, etc.)

# Vos Administrateurs

La dernière modification du Conseil d'administration de l'AFCDP est survenue le 31 mars 2011, à l'occasion de l'Assemblée générale qui s'est tenue pour statuer sur l'exercice 2010, avec la cooptation de trois nouveaux Administrateurs ratifiée par les Membres (Mme Susan VAILLANT, M. Bernard FORAY et Philippe SALAÜN), en remplacement des Administrateurs Dominique CHAUMET (CIL de la RATP), Catherine LEVERRIER (CIL de Groupama) et Marc DOLO (CIL de Casino).

Treize Administrateurs (sur 15) sont CIL désignés ou l'ont été.

Le Conseil d'administration de l'AFCDP donne une bonne représentativité aux régions (un tiers des sièges d'Administrateurs et deux postes sur cinq au Bureau).

Le Conseil d'administration de l'AFCDP est ainsi constitué :

- Président : Paul-Olivier GIBERT, AG2R La Mondiale, CIL
- Délégué général : Bruno RASLE, AFCDP, Halte au Spam et ISEP, CIL
- Secrétaire générale : Claire LEVALLOIS-BARTH, Télécom ParisTech, CIL
- Trésorier : Martine RICOUART-MAILLET, BRM Avocats, CIL externe
- Vice-président : Xavier LECLERC, AXIL Consultants, CIL externe (en charge des relations avec les associations partenaires France)
- Vice-président d'honneur : Alain BENSOUSSAN, Cabinet Alain Bensoussan
- Vice-président d'honneur : Arnaud BELLEIL, Cecurity.com
- Administrateur : Denis BEAUTIER, ISEP
- Administrateur : Patrick BLUM, Essec, CIL
- Administrateur : Laurent CELLIER, Deveryware, CIL
- Administrateur : Bernard FORAY, Casino Technology, CIL
- Administrateur : Pascale GELLY, Cabinet Gelly (en charge des relations internationales)
- Administrateur : Hélène LEGRAS, Areva, CIL

- Administrateur : Hervé JOSSE, La Poste, CIL
- Administrateur : Jean-Pierre REMY, Banque de France, CIL
- Administrateur : Philippe SALAÜN, CNP Assurances, CIL
- Administrateur : Susan VAILLANT, Retraitée, ancienne CIL de Quintiles

Courant 2011, le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises.

Courant mai 2012, plusieurs Administrateurs ont consacré une journée à réfléchir aux orientations stratégiques que devrait prendre l'association à la lumière du projet de Règlement européen, notamment s'il se confirme que la fonction de DPO (*Data Protection Officer*) devient obligatoire.

# Rejoindre l'AFCDP

L'AFCDP rassemble largement. Au-delà des professionnels de la protection des données et des seuls Correspondants désignés par leurs organismes auprès de la CNIL, elle regroupe toutes les personnes intéressées par la protection des données à caractère personnel.

La richesse de l'association réside – entre autres – dans la diversité des profils des adhérents : Correspondants Informatique et Libertés, délégués à la protection des données, juristes et avocats, spécialistes des ressources humaines, informaticiens, professionnels du marketing et du e-commerce, universitaires et étudiants, RSSI et expert en sécurité, qualiticiens, consultants, déontologues, documentalistes/archivistes, PRADA, médecins DIM, responsables SIG, ... Elle est le reflet de « l'écosystème » du CIL, appelé à interagir avec toutes ces fonctions.

Pour adhérer : <a href="http://www.afcdp.net/-Comment-adherer-">http://www.afcdp.net/-Comment-adherer-</a>

24